

Introduction

Pourquoi Labrousse ?

Camille Ernest Labrousse disparut en mai 1988, à la veille de la célébration du bicentenaire de la Révolution qui constitua pour son œuvre, sous certains aspects, comme une sorte d'enterrement intellectuel. Dans cette conjoncture si particulière, la nouvelle perception de la Révolution justifiait, peut-être même exigeait, aux yeux de ses promoteurs, la disparition de toute référence aux travaux de Labrousse. Le cas du *Dictionnaire critique de la Révolution française*¹ est emblématique de cet oubli accéléré : l'approche labrousienne de la Révolution en son temps si novatrice disparaît de la scène.

Cette occultation qui, pour l'essentiel, perdure, relève d'abord d'une conjoncture idéologique et du recul de l'influence directe ou indirecte du marxisme sur les sciences sociales. Les approches structurelles et déterministes de l'histoire, inspirées par un certain matérialisme historique, qui attribuaient un privilège à l'économique et au social dans l'explication des mouvements ou des idées politiques, sont alors contestées au nom d'un recentrement de l'analyse sur les acteurs et leurs représentations culturelles et politiques. Cette remise en cause relève également d'une conjoncture propre à l'historiographie et à ses méthodes. La décennie 1980 a connu un épuisement progressif de l'histoire sérielle, avec un désintérêt voire une méfiance de plus en plus marquée des historiens à l'égard du chiffre. Or Labrousse est sans doute l'historien qui fut le plus étroitement identifié à cette histoire économique et sociale du second après-guerre qu'il a largement contribué à mettre sur pied.

Ernest Labrousse a donc fait les frais de ce double tournant idéologique et historiographique. La relative rapidité de cet oubli est pourtant assez paradoxale et, à bien des égards, injuste. Au-delà d'un attachement passionnel à la Révolution et à son mythe, Labrousse fut l'historien qui repensa, dès la fin des années 1920, le problème de son explication, s'aventurant dans une histoire économique qu'il renouvela profondément par la quantification tout en l'ancrant fortement dans la réalité historique des hommes. Né en 1895, formé à la faculté de droit de Paris pendant les années 1920, il y soutint sa première thèse, novatrice par son ampleur et sa méthode, sur la dynamique des prix et des revenus au XVIII^e siècle². Ce livre fondamental d'économie historique, pensé pour un public d'économistes, trouvera

1. Dirigé par F. Furet et M. Ozouf, Paris, Flammarion, 1988.

2. *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Paris, Dalloz, 1933, 2 vol.

sa suite naturelle dans un autre ouvrage majeur de l'historiographie, issu de sa deuxième thèse, ès lettres cette fois, soutenue à la Sorbonne en 1943³. Ce travail consacré à l'intercycle pré-révolutionnaire, entre le début des années 1770 et la Révolution, définit de manière plus accomplie et d'une façon plus audible pour les historiens son modèle d'histoire économique, axé sur une analyse fine de la conjoncture et sur l'emploi de la statistique. Titulaire à la Sorbonne depuis 1946 de la chaire d'Histoire économique et sociale et directeur d'études à la VI^e section de l'École pratique des hautes études, Labrousse, pendant une trentaine d'années, fut peut-être le principal protagoniste de la recherche historique française dans le domaine d'une histoire économique profondément ouverte sur le social.

Après les fastes d'une époque durant laquelle nombre d'historiens auraient souscrit à la formule de Pierre Chaunu selon laquelle « toute l'école historique française est labroussienne »⁴, la fin des années 1980 marque la crise de l'histoire économique et sociale « à la Labrousse ». L'histoire sérielle, domaine désormais délaissé ou en voie de disparition, en est la première victime. Labrousse devient d'emblée un historien du passé. Cette mise à distance a produit des effets singuliers. En fait, dans ce mouvement de révision critique, la référence à son œuvre reste emblématique, encore que de manière contradictoire : son influence, unanimement reconnue et acceptée par tous sur un long moment de l'historiographie française, est étroitement associée à son « modèle originel » de l'histoire économique que les réorientations d'alors veulent précisément dépasser. L'œuvre et l'historien demeurent une cible de la critique précisément parce qu'ils s'imposent encore comme un modèle.

Ernest Labrousse mériterait sans aucun doute une place à part entière dans « les lieux de mémoire » de la culture historiographique de la Nation⁵. Parmi tous les historiens français du xx^e siècle, il est certainement celui pour qui l'inscription dans la dimension nationale acquiert la signification la plus forte. À la différence d'un Fernand Braudel dont la réputation s'est étendue bien au-delà des frontières nationales⁶ mais dont les manières de faire, sans doute parce qu'inimitables, ont été assez rarement imitées, Labrousse a été l'inventeur d'une historiographie très française par le choix de ses objets de recherche, par son inscription dans le contexte institutionnel et universitaire national et par son rôle de guide pour plusieurs générations d'historiens de l'hexagone.

3. *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, t. I, *Aperçus généraux. Sources, méthodes, objectifs. La crise de la viticulture*, Paris, PUF, 1944.

4. P. Chaunu, « Conjonctures, structures, systèmes de civilisations », dans F. Braudel et P. Chaunu, *Conjoncture économique, structures sociales. Hommage à Ernest Labrousse*, Paris, Mouton, 1974, p. 21.

5. P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. II *La Nation*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1986.

6. Sur la mondialisation de la culture historiographique française autour de Fernand Braudel, voir G. Gemelli, *Fernand Braudel*, Paris, Odile Jacob, 1995.

Deux difficultés nous ont fait écarter cette piste de la mémoire et des différentes modalités d'assimilation et de transmission d'un savoir historique tant au niveau des institutions que des acteurs. D'abord il aurait fallu opérer simultanément dans deux sphères assez différentes de l'activité de l'historien : d'un côté, ses écrits et, d'un autre côté, tout ce qui relève de la communication personnelle et de l'oral (que l'on songe à l'imposante entreprise d'enseignement et de formation dispensée à la Sorbonne ainsi qu'aux nombreuses participations à des conférences ou à des colloques). La carence des sources était ici un obstacle majeur. Par ailleurs, une telle lecture « générationnelle » aurait été trop rapidement associée à l'idée que tout texte historique n'est interprétable qu'en relation à l'histoire des interprétations à travers lesquelles il a été transmis. Ce livre a au contraire voulu mettre au cœur de l'enquête les écrits tels qu'ils se donnent, se démarquant ainsi d'autant plus volontiers d'une lecture herméneutique que Labrousse constitue un cas limite dans la mesure où ce sont précisément les interprétations successives qui ont le plus contribué à figer l'énoncé original.

L'œuvre de Labrousse a le plus souvent été lue par les historiens sans une vraie réflexion sur ses critères constitutifs. Son projet a été à tel point incorporé dans la pratique historiographique qu'il est devenu presque indiscernable⁷. L'établissement d'une vulgate a été favorisé par une pratique de simplification et d'application routinière du modèle⁸, accompagnée parfois d'une sorte de sacralisation qui fut assez tôt dénoncée, au moins par certains historiens américains⁹. Cela en dépit d'une écriture qui, dans ses meilleures expressions, se charge de restituer l'élaboration intellectuelle dans toute sa visibilité et sa transparence. Entre le modèle transmis et sa formulation originale, le décalage était devenu assez important pour qu'un espace d'enquête s'ouvre à nous. Dans cette perspective, ce travail se veut avant tout une exploration critique de la démarche intellectuelle d'Ernest Labrousse, pour mieux en saisir la logique interne et en dévoiler autant les cohérences que les contradictions et les compromis.

7. « L'apport des deux livres a été situé davantage du côté des techniques d'établissement et de traitement des séries que de celui d'une méthodologie fondamentale : les premières ont occulté la seconde », J.-Y. Grenier et B. Lepetit, « L'expérience historique. À propos de C.-E. Labrousse », *Annales ESC*, 6, 1989, p. 1338, 1343.

8. « Il s'agira de s'élever avec force contre la version abrégée des thèses de Labrousse que les historiens ont concoctée pour la consommation de masse », voir D. R. Weir, « Les crises économiques et les origines de la Révolution française », *Annales ESC*, 4, 1991, p. 917.

9. « *It has been unfair to Professor Labrousse, who is one of the world's great economic historians and has been ill served by his admirers. His analysis of the harvest-trade cycle [...] could have, and should have, been an inspiration to research, inquiry and verifications by other scholars. Instead, the model has served only too often as a sort of procrustean bed into which historians have forced the data of French economic history* », D. S. Landes, « Reply to Mr Danière and some reflections on the significance of the debate », *Journal of Economic History*, 3, 1958, p. 323.

Sur le travail historiographique en histoire

La lecture critique des textes des historiens fait de plus en plus partie, de plein droit, des pratiques de recherche de la discipline. Les raisons sont multiples mais, parmi elles, il faut sans doute mettre en bonne place deux démarches qui ont beaucoup contribué à interroger les écrits et l'écriture des sciences sociales, et tout particulièrement ceux des historiens : la sociologie de la connaissance et la théorie littéraire.

La sociologie de la connaissance place l'analyse du champ des productions intellectuelles et de leurs conditions de possibilité au cœur de l'enquête. Les approches qui s'inspirent de cette sociologie attribuent au contexte intellectuel ou social un rôle essentiel dans la naissance des paradigmes ou des théories scientifiques, et elles insistent sur le rôle des stratégies intellectuelles dans l'évolution des sciences et du savoir. Cette démarche permet et légitime une production indéfinie d'explications du fait du nombre presque illimité des traits mobilisables pour une description historique. La démarche propre aux sciences sociales se caractériserait dès lors par l'usage d'une « stratégie comparative, afin de *ruser* avec l'inépuisable déictique des contextes »¹⁰.

Dès le début de notre enquête, certains questionnements nous ont semblé particulièrement ardu, sans que la littérature sociologique ne propose de solution. Comment identifier le contexte pertinent ? Comment établir sans arbitraire une relation explicative entre les idées et leur contexte, l'existence de nombreuses intermédiations possibles obligeant à effectuer des choix qui bien souvent restent sans justification¹¹ ? Entre une lecture interne, formaliste ou essentialiste, du texte historique, et une lecture sociologique qui s'expose aux risques d'un abus d'usage ou d'un usage réducteur du contexte, nous pensons qu'il existe une autre voie, propre à la nature spécifique du texte historiographique par rapport à l'œuvre littéraire, artistique ou philosophique.

L'approche centrée sur l'écriture et l'analyse littéraire des textes historiques connaît un succès considérable depuis deux décennies. Dans le sillage des grands travaux de Hayden White, Carlo Ginzburg ou Paul Ricoeur, une littérature immense a été consacrée au pouvoir d'intelligibilité de la narration, au rapport entre la narration de fiction et la narration historique et à des questions d'ordre plus philosophique sur la représentation du temps et la compréhension narrative. Il ne s'agit bien sûr pas de remettre en cause l'intérêt intrinsèque de telles investigations qui ont

10. J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, p. 369 (nous soulignons).

11. Sur ces questions, voir par exemple J. P. Diggins, « The Oyster and the Pearl: the Problem of Contextualism in Intellectual History », *History and Theory*, 23, 1984, p. 151-169 ; P. King, « Historical Contextualism: The New Historicism », *History of European Ideas*, 21 (2), 1995, p. 209-233.

considérablement modifié notre regard sur les écrits des historiens mais plutôt de questionner leur ambition d'être des approches autosuffisantes, presque exclusives de tout autre travail critique.

L'idée que la forme narrative est capable de fonder la spécificité des discours dans les sciences humaines – spécificité qui serait adaptée à la position intermédiaire de ces dernières entre les sciences naturelles et les humanités¹² – s'appuie sur un travail de définition continuellement remis en question et dont les traits les plus remarquables ont comme référent unique la narration littéraire¹³. Cela a pour effet de masquer l'absence d'une autre démarche qui intégrerait l'ensemble des modalités distinctives, narrativité comprise¹⁴, du discours tenu par les sciences humaines.

Ces points faibles apparaissent dans toute leur évidence dans le domaine de l'histoire de l'historiographie. Comment élaborer des critères efficaces pour comprendre la spécificité des textes historiques, en tenant compte de leur nature polymorphe ? La notion de « mise en intrigue » désigne-t-elle un ensemble d'opérations à l'issue desquelles l'assimilation du texte historique au genre du récit pourrait être considérée comme acquise ? La position de Paul Ricœur, penseur qui a fait le plus pour intégrer le texte historique sous toutes ses formes dans le cadre du récit, est d'une grande subtilité mais en même temps un peu décevante dans sa tentative de prendre en compte le fait spécifiquement quantitatif : « Si l'on définit assez largement ce qui compte comme intrigue, même l'histoire quantitative rentre dans son orbite. Il y a intrigue toutes les fois que l'histoire compose ensemble des buts, des causes matérielles, des hasards. [...] Aussi longtemps qu'on peut reconnaître cette combinaison disparate, il y a intrigue. En ce sens les séries non chronologiques, les séries par items des historiens quantitativistes, restent du domaine de l'histoire en vertu de leur lien, aussi ténu que l'on voudra, avec l'intrigue »¹⁵. Face à ces questionnements et à ces impasses, le vrai débat semble aujourd'hui porter sur la définition des lignes de partage et des contiguïtés, à chaque fois différentes

12. Voir par exemple W. Lepenies, *Les trois cultures : entre science et littérature. L'avènement de la sociologie*, Paris, Éditions de la MSH, 1990, qui montre sur le cas de la sociologie comment les sciences sociales se sont définies dans une relation d'affrontement et de médiation permanents entre la démarche scientifique et la littérature. D'un point de vue épistémologique, voir J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique, op. cit.*

13. Jean-Claude Gardin a formulé les critiques les plus structurées et incisives de cette orientation. Voir en particulier *Le calcul et la raison. Essais sur la formalisation du discours savant*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1991 (notamment chap. 12).

14. Il existe pourtant depuis longtemps des réflexions sur la spécificité des « *historical narratives* » par rapport aux « *historical fictions* ». Voir par exemple M. Mandelbaum, *The anatomy of historical knowledge*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1977, p. 24-45 ainsi que G. Elton, *The Practice of History*, Londres, Flamingo, 1984 (1967), p. 118-141.

15. P. Ricœur, *Temps et récit*, t. I, Paris, Le Seuil, 1983, p. 241.

selon la discipline considérée et son degré d'évolution, entre le récit et les procédures de modélisation¹⁶.

Une autre critique concerne les implications mal maîtrisées des approches narrativistes. Elles sous-entendent en effet un rapport au réel ambigu. Si les textes produits par les historiens ne sont pas des fictions, c'est qu'un rôle important est dévolu à la fois à la forme récit et à des procédés d'évaluation de nature plus objective qui maintiennent le souci d'avoir comme référent la réalité¹⁷. Cette ambiguïté, embarrassante en soi, sollicite paradoxalement le travail historiographique. Il est difficile de penser que le narratif puisse se poser comme le principe constitutif d'un texte et en même temps en être l'outil d'analyse le plus adapté. Par ailleurs, si l'on reconnaît le rôle incontournable de l'objectivation et d'une relation forte, quoique problématique car subjective, entre les textes et la réalité décrite, il est aussi essentiel de disposer d'instruments pour la définir et l'évaluer. La nouvelle sensibilité à l'écriture et au langage illustrée par le « *linguistic turn* » laisse trop commodément à l'écart ce type d'exigence. Les réflexions sur l'énoncé d'archive qui considère que « la description d'un énoncé attesté permet d'accéder immédiatement, sans passer par la phase interprétative de la tradition historiographique, à la compréhension du sens advenu »¹⁸ ne sont pas plus satisfaisantes car cette ambition de reconsidérer la pratique interprétative des historiens sacrifie de fait la visée objectivante de leur travail : « Le chercheur-observateur ne peut plus revendiquer une position privilégiée d'interprète extérieur à l'événement qu'il décrit ». Dans ses textes, de même, le lien entre les « catégories » du discours et la « réalité » de référence est perdu¹⁹.

Notre dernier désaccord est d'ordre plus méthodologique. L'essor remarquable des enquêtes historiographiques inspirées par la critique littéraire et narrative montre bien à quel point ce champ d'étude a été avant tout le pré carré des philosophes, des épistémologues des sciences, des critiques littéraires..., d'où l'inclination à

16. C'est l'un des thèmes que parcourt J.-Y. Grenier, C. Grignon, P.-M. Menger (dir.), *Le modèle et le récit*, Paris, Éditions de la MSH, 2001. Jacques Revel y observe ainsi que « le schéma de la crise d'ancien type de Labrousse peut apparaître comme récit par rapport à une classe des modèles mais aussi comme un modèle par rapport à d'autres classes de descriptions » (p. 427).

17. Voir W. Stoczkowski, « Raison narrative : des vertus cognitives du récit comparées à celles du modèle », *Information sur les sciences sociales*, 3, 2001, p. 347-371.

18. J. Guilhaumou, « À propos de l'analyse de discours. Les historiens et le tournant linguistique », *Langages et Société*, 65, 1993, p. 10. Voir également D. La Capra, *Rethinking Intellectual History: Texts, Contexts, Languages*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1983, p. 72-83.

19. J. Guilhaumou, « À propos de l'analyse de discours », art. cité, p. 24. L'emploi de certains concepts ou propositions tels que le « caractère autoréférentiel des faits de discours » ou le manque d'extériorité du contexte d'un énoncé par rapport à la description même de cet énoncé s'inscrit dans cette même perspective.

réfléchir de manière abstraite ou en opérant des extrapolations *ad hoc* sur l'œuvre historique. Quelles sont, par exemple, les possibilités d'application et la pertinence du modèle d'Hayden White pour des textes d'histoire économique du xx^e siècle, pour lesquelles la validité du discours relève certainement moins de l'agencement linguistique que d'une méthodologie précise et explicite²⁰? Symétriquement, la catégorie d'intrigue narrative a fait ses preuves sur les travaux de Fernand Braudel car, en décrivant les procédés et la nature de son travail de modélisation, Paul Ricœur a su mettre en évidence et en valeur l'aspect littéraire de *La Méditerranée*. Une même démarche pourrait-elle également être envisagée pour les écrits d'Ernest Labrousse, ce qui la rendrait d'autant plus convaincante que la dimension littéraire de l'écriture labroussienne n'a ni la même évidence, ni la même esthétique que celle de Braudel?

De leur côté, les historiens ont expérimenté de nouvelles voies valorisant le récit comme procédé de connaissance mais ils ont toujours hésité à intervenir sur l'écriture historique, dans le sens d'une prise en compte des « mécanismes opératoires », théoriques aussi bien que textuels, grâce auxquels se structure la connaissance²¹. Depuis quelques années pourtant, la situation semble changer et nombreux sont ceux qui pourraient se rallier à la position exprimée par Bernard Lepetit : « Si l'histoire est écriture, le raisonnement historique n'est réductible ni à une duplication du réel ni à un agencement linguistique. Elle se donne la réalité passée pour visée, mais organise à partir du travail de modélisation les contours et les caractères de la représentation explicative qu'elle en propose »²².

Quel sens donner à ce « travail de modélisation » ? Quels sont ses traits distinctifs ? Quelle est la grille d'analyse la plus adaptée pour l'observer et l'apprécier ? Parallèlement à une attention accrue pour le texte historique, ces interrogations se multiplient depuis une dizaine d'années dans les réflexions des historiens de métier. Très récemment, d'ailleurs, la réflexion narrative elle-même a entrepris de recontextualiser la configuration narrative et rhétorique dans l'ensemble de

20. Question soulevée également par Bernard Lepetit qui prend précisément comme exemple la démarche expérimentale labroussienne. La pertinence du modèle d'Hayden White pose aussi problème pour des approches comme la microhistoire qui placent également les modalités de construction du fait historique au cœur de sa démarche, B. Lepetit, « L'historicité d'un modèle historiographique », dans *id.*, *Carnet de croquis. Sur la connaissance historique*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 80-87.

21. Voir sur ce point les réflexions de M. de Certeau, « Une épistémologie de transition : Paul Veyne », *Annales ESC*, 6, 1972, p. 1317-1327.

22. B. Lepetit, « Histoire des pratiques, pratique de l'histoire », dans B. Lepetit (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, A. Michel, 1995, p. 12. Roger Chartier a lui aussi cerné avec finesse ce problème : « C'est peut-être en suivant le parcours qui mène de l'archive au texte, du texte à l'écriture et de l'écriture à la connaissance, que [les historiens] pourront relever le défi qui leur est aujourd'hui lancé », voir « L'histoire entre récit et connaissance », dans *id.*, *Au bord de la falaise*, Paris, A. Michel, 1997, p. 18.

l'opération historiographique au sein de laquelle la phase documentaire à partir des archives, la phase explicative-compréhensive et la phase scripturaire se présentent comme fortement enchevêtrées²³. Cette dernière phase, plus proprement littéraire, se trouve en particulier problématisée du fait de son action de « brouillage de la frontière entre le fictif et l'historique ». La prise en compte de la spécificité d'un discours « qui se situe par rapport à une intention de vérité »²⁴ fait donc progressivement reconsidérer les liens très forts entre les trois moments à l'œuvre dans toute reconstruction historique.

L'historiographie comme analyse des œuvres

Ernest Labrousse lui-même a naguère évoqué « l'immatérielle famille des historiens », immatérielle car souvent les liens s'établissent d'abord à travers les œuvres et ensuite, éventuellement, entre les personnes²⁵.

La démarche poursuivie dans ce livre est apparue dès l'origine comme une « analyse des œuvres », pour reprendre l'expression de Gilles-Gaston Granger. Granger s'intéresse à la notion d'œuvre dans sa réflexion sur le choix des objets pertinents pour l'analyse historiographique et dans sa tentative pour définir la discipline historique : « Retrouver dans les œuvres le schème du projet qui en constitue le sens propre, c'est me semble-t-il, encore l'affaire de l'histoire »²⁶. On peut aussi, remontant dans le temps, faire référence à la pensée de Benedetto Croce pour qui l'histoire de l'historiographie s'identifie tout particulièrement à une « histoire de la pensée historique », dont l'objectif est de comprendre comment les œuvres historiques ont été conçues, ainsi que la « forme mentale » par laquelle les historiens construisent leurs narrations et donc leur théorie et leur pensée historique²⁷.

Aujourd'hui, la notion d'« œuvre », sujet classique de la théorie littéraire, commence à intéresser les historiens de l'historiographie²⁸. Notre recherche s'en est inspirée dès ses débuts, nous incitant à essayer d'en définir progressivement les contours et les traits distinctifs. Une œuvre peut être définie comme un ensemble de textes, écrits par un même auteur, qui malgré leur diversité réactivent des

23. P. Ricœur, « L'histoire de l'histoire et la représentation du passé », *Annales HSS*, 4, 2000, p. 731-747.

24. *Id.*

25. Labrousse, 1980, s.p.

26. G.-G. Granger, *Formes, opérations, objets*, Paris, Vrin, 1994, p. 334.

27. B. Croce, « Intorno alla storia della storiografia. Questioni preliminari », dans *Teoria e storia della storiografia*, Milan, Adelphi Edizioni, 1915 (rééd. 1989), p. 186-199.

28. Voir par exemple le travail de Bertrand Müller sur l'œuvre critique de Lucien Febvre, *Lucien Febvre. Lecteur et critique*, Paris, A. Michel, 2003.

thèmes ou des formes de démonstration identiques ou proches. Une œuvre se caractérise également par la rupture qu'elle provoque dans la formation du savoir. C'est enfin un possible inachèvement qui coexiste avec la tendance naturelle à chercher à se clore, à se refermer sur elle-même. L'œuvre porte ainsi, la chargeant de signification, une tension entre un principe de cohérence et les incomplétudes ou les manques qui la caractérisent tout autant.

Comment, pourtant, échapper à cette illusion de cohérence rétrospective qui saisit le lecteur d'une œuvre, à défaut de son auteur, que Pierre Bourdieu a si bien identifiée à propos des « histoires de vie »²⁹ ?

C'est précisément cet aspect déterministe qui peut être questionné et relativisé. En effet, dans la pratique du travail historiographique, la notion d'œuvre s'identifie à l'idée d'un projet intellectuel entendu comme totalité signifiante, capable d'intégrer au fur et à mesure des manifestations partielles sans pour autant strictement respecter l'ordre chronologique et sans non plus effacer la contingence des écrits. Le concept d'œuvre, comprise non pas dans le sens commun mais comme outil analytique, n'est pas pour autant applicable sans discrimination : tous les historiens, même les plus réputés, n'ont pas écrit une œuvre. Le travail de Labrousse en est en revanche une illustration exemplaire car la notion d'œuvre y recouvre son sens le plus plein. On y trouve en effet : des textes différents, quant à l'ampleur ou au statut, et élaborés à des époques distinctes mais qui ont une matrice commune (par la démarche ou la problématique), manifestant ainsi une certaine homogénéité ; un esprit de système englobant qui constitue, plus ou moins nettement, l'élément inspirateur de toutes les recherches particulières ; des problématiques et des façons de faire (l'inégalité sociale, les enchaînements temporels, la mesure...) dont la récurrence et la pérennité sont à même de recentrer toutes les nouvelles analyses.

Le travail sur l'œuvre ne se réduit donc pas à un travail sur un texte, encore moins sur son écriture ou son contexte. On s'intéresse à tous les textes, considérés comme un ensemble de textes, ou comme un texte unique fait de multiples fragments dont on éprouve la cohérence, nécessairement partielle, et les tentatives de clôture. Cette intertextualité n'évacue cependant ni le contexte ni l'écriture, bien au contraire. Ne s'identifiant pas à une conceptualisation *a priori* dotée d'un sens autonome et exclusif, l'enquête sur l'œuvre nous a permis d'introduire le contexte non pas comme un préalable nécessaire mais comme un approfondissement sollicité par des questionnements internes à l'œuvre. Ainsi, l'étude de la relation entre l'histoire labrousienne et le marxisme n'a pas été conduite à partir d'une sociologie du marxisme universitaire des années 1930 ou du second après-guerre mais en travaillant sur les conceptualisations marxistes ou matérialistes telles qu'elles apparaissent dans les textes d'Ernest Labrousse. Notre travail sur le répertoire des concepts économiques va dans le même sens : nous avons fait intervenir de

29. P. Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 1986, p. 69-72.

multiples tendances, courants et auteurs mais sans chercher à brosser un tableau complet de l'univers théorique existant à l'époque de Labrousse. Notre objectif était autre : il s'agissait de comprendre l'emploi de ces concepts grâce à une analyse centrée sur l'usage spécifique qu'il en fait.

La notion d'œuvre est également un cadre d'analyse approprié pour une critique désireuse de réintégrer la valeur cognitive de l'écriture historique³⁰, considérant que si le texte de l'historien appartient bien pour partie au genre du récit, il est aussi bien plus. L'évolution épistémologique qui a investi la discipline historique au cours du xx^e siècle nous semble appeler cette nouvelle orientation. Une acquisition, pourtant fondamentale, est devenue depuis presque une banalité : chaque interprétation historique est une reconstruction et non pas une reproduction de la réalité passée. De cette certitude résulte un nouveau rapport aux sources, un usage différent des catégories, du traitement du temps et des modèles explicatifs. L'insurmontable subjectivité de la connaissance ne peut donc que remettre en valeur l'intermédiaire obligé de cet acte de reconstruction (le texte historiographique) et donc la fonction cognitive de l'écriture : « Le sens de la recherche se construit dans le texte et non pas indépendamment de ce dernier »³¹.

La façon dont un fait historique est élaboré doit être décortiquée au plus près car elle est en elle-même un instrument de transmission des processus de connaissance – idée déjà évoquée par Charles Seignobos au début du siècle³². S'il est vrai qu'un texte savant – « c'est-à-dire une nouvelle interprétation, l'exercice de méthodes propres, l'élaboration d'autres pertinences, un déplacement dans la définition et l'usage du document, un mode caractéristique, etc. »³³ – énonce une

30. Voir par exemple K. Pomian, « L'histoire de la science et l'histoire de l'histoire », *Annales ESC*, 5, 1988, p. 935-952 ; S. Guarracino, *Il racconto e la ragione*, Florence, Nuova Guaraldi Editrice, 1981 ; J. Kocka, « Le ragioni di una convergenza », *Prometeo*, janvier 1997, p. 8-17. En France, Jacques Revel est intervenu en ce sens : s'interrogeant sur les raisons de l'actuel retour du récit, il observe que la reconnaissance des ressources cognitives du récit se résout dans l'identification d'une des manières possibles de regarder le discours historique. Dit autrement, il s'agit de trouver, dans cette phase d'interrelation, des points d'appui capables de mettre en valeur la spécificité et les exigences de l'écriture historique ; voir J. Revel, « Ressources narratives et connaissance historique », *Enquête*, 1, 1995, p. 43-70.

31. Voir I. Mattozzi, « Il testo storiografico e la sua struttura nella costruzione della conoscenza », préface à M. N. Borghetti, J.-C. Gardin, *L'architettura dei testi storiografici*, Bologna, Clueb, 1995, p. 7-15.

32. *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, Hachette, 1901. Voir aussi I. Mattozzi, *La cultura storica : un modello di costruzione*, Faenza, Faenza Editrice, 1990 ; F. Furet, « L'histoire quantitative et la construction du fait historique », *Annales ESC*, 1, 1971, p. 63-75 ; J. Topolski, *Metodologia della ricerca storica*, Bologna, Il Mulino, 1975, p. 255-275.

33. M. de Certeau, « L'opération historique », dans J. Le Goff et P. Nora (dir.), *Faire de l'histoire*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1974, p. 29.

opération qui se situe dans un ensemble de pratiques déterminées socialement, la reconnaissance de ce lien n'exclut pas l'intérêt d'observer le texte lui-même dans sa dimension spécifique d'organisateur du savoir sur le passé³⁴.

C'est de cette activité d'organisation que le passé lui-même tire son intelligibilité. Loin de n'être qu'une simple mise en forme, la dimension textuelle a une incidence sur la potentialité cognitive des connaissances communiquées. Ce qui conduit précisément à s'opposer, comme le fait Michel de Certeau, à une définition du texte historique pour lequel «le contenu seul compte, et non la présentation (pourvu qu'elle soit claire et classique)». Ce serait «rendre (ou croire) inerte la composition historiographique, comme si elle s'arrêtait simplement à la recherche pour lui substituer le moment de l'addition et procéder à la sommation du capital acquis. L'écriture consisterait à faire une fin. En réalité, il n'en est rien dès qu'il y a discours historique. Il impose des règles qui ne sont évidemment pas celles de la pratique, mais différentes et complémentaires»³⁵.

Une relation forte existe entre la forme des discours au sein desquels les connaissances ont été construites et la qualité ou l'efficacité de l'échange savant lui-même. Dans tout cycle de production et de transmission des connaissances scientifiques (le dialogue entre les experts), les procédés de la recherche et les résultats qu'ils autorisent interviennent sous la forme de constructions textuelles. Dès lors, l'identification et la recevabilité du modèle pris par la connaissance ne sont pas indépendantes de la forme – plus ou moins achevée, plus ou moins efficace – du discours censé la communiquer³⁶.

Si le savoir historique est le résultat tant du renouvellement constant des interprétations sur le passé (à partir des mêmes faits, on élabore des hypothèses toujours différentes) que du processus d'acquisition de connaissances nouvelles à partir du savoir établi, le texte historique devient un lieu privilégié pour observer comment s'articulent pratiquement la contrainte d'objectivité et l'apport subjectif de l'historien (idéologie, culture, milieu, etc.), et comment se fait la relation entre le processus d'accumulation des connaissances et ses références contextuelles. Aussi grande que soit la liberté de chaque historien pour faire ses opérations et assembler ses matériaux, il existe un rapport fort entre la réalisation de ces actes de connaissance et la construction du savoir historique. La spécificité de ce dernier ainsi que sa force démonstrative dépendent de l'agencement qui est fait par le

34. De façon générale, voir M. de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

35. M. de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 115-116. Le texte doit respecter un ensemble de principes comme l'obéissance à l'ordre chronologique, la présence de marques d'historicité et d'objectivité, l'opposition d'un temps discursif au temps des événements.

36. Ch.-V. Langlois critiquait déjà le poids excessif des formes rhétoriques au détriment de la vérifiabilité de l'exposé : Ch.-V. Langlois, Ch. Seignobos, *Introduction aux études historiques*, 1992 (1898), Paris, Kimé, p. 207-213.

texte de ses diverses composantes³⁷. La nature scientifique du discours historique, s'il veut faire prévaloir ses énoncés sur ceux du sens commun, des opinions et des idéologies, ne peut pas être considérée comme acquise par principe mais elle doit être démontrée par une approche critique à chaque fois renouvelée.

Penser le passé comme un objet d'expérience historique, c'est le projet originel autour duquel a pris forme la démarche d'Ernest Labrousse. Toutes proportions gardées, nous avons également eu l'ambition d'opérer une expérience, dans le domaine cette fois de l'étude de l'historiographie, en prenant les recherches de Labrousse comme terrain d'observation.

37. Voir les réflexions de J. Topolski, *Narrare la storia. Nuovi principi di metodologia storica*, Milano, Bruno Mondadori Editore, 1997, p. 19-26, 41-43.